

## **La marchandisation de l'espace public des Halles (Mai 2005)**

Cela fait des années que nous nous bagarrons pour que les foires commerciales temporaires n'envahissent pas l'espace public de notre quartier. Le summum avait été atteint il y a quelques années, à Noël, quand des chalets vendant tout et n'importe quoi (des gadgets en plastique, des téléphones portables...) avaient été installés sur l'ensemble de la place des Innocents, une bonne partie de l'allée Berger, la place René Cassin et la placette de la Porte Saint-Eustache.

Lors du CICA du 14/11/02, nous avons rappelé les nuisances que ces foires occasionnent, le peu d'intérêt qu'elles présentent dans ce quartier déjà saturé de commerces, l'insécurité que créent le soir ces enclaves obscures et grillagées, leur niveau déplorable d'hygiène (plusieurs personnes ont vu place des Innocents des rats circuler parmi les étals de fromage et de saucissons, puis retourner dans les égouts).

C'est l'avis du Maire du 1<sup>er</sup> qui est déterminant pour ouvrir ces marchés, la Mairie de Paris ne s'y opposant pas une fois qu'il a donné son accord. Jean-François Legaret prétexte que ces marchés attirent beaucoup de monde, mais compte tenu de la commercialité du quartier, on peut penser que n'importe quelle offre commerciale y aurait du succès, surtout si elle est ponctuelle et a donc l'attrait de la nouveauté !

Nous avons demandé, lors de ce CICA de 2002, qu'à tout le moins une charte de qualité soit instaurée. J.-F. Legaret avait écarté cette idée mais s'était engagé à réduire fortement la durée de ces foires (pas plus d'une semaine), et aussi à consulter le conseil de quartier. Au mépris de ses engagements, il vient d'autoriser un « marché de la fête des Mères » d'une durée de 15 jours (20 jours avec le montage-démontage), sans consulter le conseil de quartier. Le site (la placette devant la Porte Saint-Eustache) est particulièrement mal choisi : au carrefour des rues Montmartre, Turbigo, Rambuteau, la foire crée un monstrueux étranglement le jour, et oblige à un grand détour le soir.

Monsieur le Maire, nous protestons vigoureusement contre cette marchandisation arbitraire de l'espace public et contre la gêne à la circulation piétonne qu'elle représente !